

Informations COVID-19

Le Président de la République a décidé de l'entrée en vigueur d'un confinement national à compter du jeudi 29 octobre 2020 minuit jusqu'au 1er décembre 2020 minimum.

Ce 2^{ème} confinement est cependant plus souple dans certains secteurs : les crèches, les écoles, les collèges et les lycées restent ouverts avec des protocoles sanitaires renforcés (port du masque obligatoire à partir de 6 ans, notamment).

Le travail en usine, dans les exploitations agricoles, dans le bâtiment et les travaux publics peut continuer ;

Téléchargez les attestations, vous pouvez aussi remplir les attestations en ligne

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Baux ruraux

Terres agricoles à louer – renseignements en **mairie et sur le site Internet**

Déchetterie : les horaires d'ouverture restent inchangés pendant le confinement.

Un nouveau **conteneur à verres** sera installé au bout du chemin du Château d'eau.

Eco-jardinage : si vous souhaitez un composteur pour le recyclage de vos déchets, vous pouvez le demander à la Mairie.


Transports : nous bénéficions sur la ligne Tarbes – Pau d'un tarif unique à 2€ pour un trajet (15€ le carnet de 10)- Renseignements : www.lio.laregion.fr

A votre écoute pendant le confinement

Dans le contexte de deuxième vague de la Covid-19, une attention particulière est portée aux personnes âgées mais également aux personnes isolées, en situation de handicap ou de maladie.

A ce titre, l'équipe du CCAS se mobilise afin de répondre aux situations d'inquiétude, d'isolement, quel que soit votre âge ou votre situation par un service d'écoute et de soutien durant cette période de crise sanitaire.

N'hésitez pas à contacter le centre communal d'action sociale à la Mairie, qui vous mettra en relation avec un bénévole au 05 62 31 50 60.

 **DRIVE TEST COVID** mis en place par le cabinet infirmier de Ger, face à la salle de sport : tous les jours de 11 h à 11 h30, **SANS RENDEZ VOUS** et **SANS ORDONNANCE** - VEUILLEZ VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE VITALE

Pour les patients contacts :

- Si contact au sein de la famille, le test est à effectuer dans les 48 h après le test positif de l'un des membres de la famille + contrôle après 7 jours
- Si contact hors noyau familial, le test est à effectuer 7 jours après le dernier contact avec la personne ayant eu un retour positif du test.

En cas de symptômes, il est demandé d'effectuer le test rapidement

Influenza aviaire

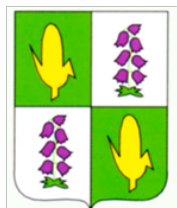
Si vous détenez des volailles de basse-cour, ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire : confiner les volailles ou installer des filets de protection sur la basse-cour. Exercer une surveillance quotidienne.

Eviter tout contact direct entre vos animaux, leur alimentation et tout oiseau sauvage.

Informations en mairie ou <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

Plus d'informations sur le site Internet de la commune : **www.ger.fr**

Novembre 2020



Géroises, Gérois,

Afin de ralentir l'accélération actuelle de la COVID 19, le gouvernement a décidé d'un nouveau confinement.

Nos modes de fonctionnement ont été perturbés. Certaines activités professionnelles ont été ralenties et d'autres stoppées net. Quasiment toutes les activités associatives et de loisirs sont à l'arrêt. J'en connais les désagréments mais nous devons toujours et de façon responsable continuer à respecter les consignes sanitaires données par les autorités gouvernementales et préfectorales.

L'équipe municipale des élus et les agents communaux souhaitent vous accompagner au mieux dans cette période si particulière. Les services administratifs, les services généraux et de voirie, l'école, la garderie, la cantine restent en action. Nous restons à l'écoute de tous et l'accompagnement des personnes fragilisées est pour nous une priorité.

Néanmoins nous poursuivons les réflexions et les actions que nous souhaitons mener durant notre mandat.

Notre village doit rester uni et solidaire face à cette crise sanitaire car nous espérons tous que des jours meilleurs finiront par pointer à l'horizon.

Jean-Michel PATACQ, Maire de Ger

Repas de l'Age d'Or

En raison de la pandémie de Coronavirus (Covid-19) et des contraintes sanitaires, le traditionnel repas de fin d'année de l'Age d'Or (CCAS) n'aura pas lieu en janvier.

Colis Personnes de plus de 80 ans

Les membres du CCAS organisent la confection et la distribution de 120 colis pour les personnes âgées de plus de 80 ans. Nous n'oublions pas les personnes qui vivent en EHPAD. La distribution sera effectuée en respectant les gestes barrières.

Annuaire des entreprises et services gérois

Nous souhaitons actualiser l'annuaire des entreprises et services gérois afin de vous informer de la richesse et de la diversité du tissu économique sur notre territoire. Cette liste est consultable sur **le site internet de la commune : www.ger.fr**

Si nous vous avons oublié ou si vous ne souhaitez pas faire partie de cette liste, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Vente de bois

Dimanche 20 Décembre 2020

Rendez-vous à 9h devant la mairie ; en cas d'absence, veuillez préparer une procuration.
Renseignements en mairie.

Inscription à l'école maternelle

Vous habitez GER. Venez inscrire votre enfant né en 2018 pour la rentrée 2021-2022, à la mairie tous les matins ou à l'école.

Renseignements à l'école maternelle au 05 62 31 50 03, ou à la mairie au 05 62 31 50 60.

Divers

- L'ADMR de la vallée de l'Ousse recrute des aides ménagères et des auxiliaires de vie (CDD et/ou CDI) – Tél : 05 59 04 69 83
- Résidence intergénérationnelle : l'appel d'offre pour les travaux est lancé (consultable dans les journaux d'annonces légales)